

Réponses du Nouveau Parti Démocratique au Mouvement écologique du Haut-Richelieu

Plateforme environnementale du NPD :

<https://action.ndp.ca/page/-/2019/Q2/Le-courage-Dagir.pdf>

Plateforme complète du NPD :

https://action.ndp.ca/page/-/2019/Q2/2019-06-19_NPD-Vision_FR.pdf

▪ Conservation des milieux naturels:

Comment votre parti s’y prendrait-il pour atteindre les objectifs d’Aichi sur la biodiversité auxquels le Canada a adhéré en 2010?

La conservation est un moyen essentiel de protection des écosystèmes et de préservation de la biodiversité. Nous nous engageons à protéger un minimum de 30 % de nos terres, de nos eaux douces et de nos océans d’ici 2030 et à appuyer ces protections par des fonds et des mesures d’exécution afin d’atteindre cet objectif. Nous travaillerons également avec d’autres ordres de gouvernement à l’élaboration d’un réseau de parcs nationaux urbains afin de faire progresser nos objectifs de conservation, tout en permettant à un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens d’accéder à notre patrimoine naturel. Avec les provinces, nous élaborerons une stratégie nationale en matière de plantation d’arbres en utilisant le reboisement responsable pour aider à réduire notre empreinte carbone.

Conformément à notre engagement envers la réconciliation, ces objectifs de conservation seront réalisés en partenariat avec les peuples autochtones et dans le respect de leur souveraineté. Il est temps de développer le Programme des gardiens autochtones, d’investir dans la science dirigée par les Autochtones, d’appuyer les aires protégées gérées par les Autochtones et de s’assurer que les efforts de rétablissement des espèces respectent les droits des Autochtones et tiennent compte du savoir ancestral pour accroître la biodiversité.

Nous protégerons aussi la biodiversité des océans en élargissant les zones marines protégées et en veillant au respect des règles concernant ces aires protégées.

Le Mouvement écologique travaille depuis plusieurs années à l’octroi d’un statut de protection pour la rivière Richelieu ou une portion de celle-ci. De quelle façon votre parti s’y prendrait-il pour mieux protéger la rivière et ses écosystèmes aquatiques et riverains?

Comme mentionné dans la question précédente nous nous engageons à protéger un minimum de 30 % de nos eaux douces d’ici 2030 et à appuyer ces protections par des fonds et des mesures d’exécution afin d’atteindre cet objectif. Les ressources en eau douce du Canada sont essentielles à la santé et au bien-être de nos écosystèmes, de nos collectivités et de nos économies locales. Un gouvernement néo-démocrate mettra en œuvre une stratégie pancanadienne sur l’eau douce et collaborera avec les provinces et les territoires pour protéger nos voies navigables, y compris le Saint-Laurent, en vertu d’ententes internationales. Nous renverserons également les changements néfastes apportés par les conservateurs en

rétablissant complètement la protection des eaux navigables pour tous les lacs et rivières du Canada, et nous investirons dans la recherche pour appuyer la protection des eaux douces.

La rivière Richelieu pourrait bénéficier en tout ou en partie de ces protections et également bénéficier de la recherche pour la protection des eaux douces. Avec les défis qu'entraîneront les changements climatiques et l'augmentation probable des inondations, il est clair que la situation des riverains est à considérer. Notre plan adresse la modernisation des infrastructures pour les adapter aux défis climatiques et environnementaux qui nous attendent. On peut être à l'avant-garde et trouver des solutions qui seront à la fois bénéfiques pour l'écosystème unique de la rivière et qui offriront des protections aux riverains. On peut notamment miser sur des solutions fondées sur la nature.

De plus, nous voulons apporter un soutien aux agriculteurs qui œuvrent à améliorer la gestion des terres et développer de meilleures pratiques agricoles afin de protéger les cours d'eau et réduire les émissions de GES.

▪ **Lutte aux changements climatiques**

Que propose votre parti pour atteindre la cible de l'Accord de Paris sur le climat, qui consiste à réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre (GES), par rapport à 2005, d'ici 2030?

Un gouvernement qui prend ses responsabilités:

Le NPD déclarera l'urgence climatique et adoptera une loi exigeant que le gouvernement établisse un plan pour atteindre des objectifs de réduction des GES ambitieux et basés sur la science qui contribueront à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius. Nous réviserons l'objectif du Canada pour 2030 afin de réduire les émissions conformément à ce que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies juge nécessaire pour prévenir les effets catastrophiques du réchauffement climatique.

Notre plan utilisera les pouvoirs du gouvernement fédéral pour s'assurer, de concert avec les provinces, d'établir et de respecter les objectifs intérimaires de réduction des émissions d'ici 2030 et 2050. Nous mettrons également sur pied un Bureau indépendant de la responsabilité climatique, qui effectuera des vérifications régulières des progrès réalisés en vertu de nos objectifs climatiques et qui disposera d'un budget pour diffuser auprès de la population canadienne de l'information sur l'importance des mesures climatiques.

Nous maintiendrons la politique de tarification du carbone, y compris les rabais aux ménages qui sont visés par le plan de soutien fédéral, tout en la rendant plus équitable et en éliminant les exemptions que les libéraux ont accordées aux grands pollueurs.

En ce sens, nous respecterons l'engagement pris par le Canada dans le cadre du G20 d'éliminer ces subventions aux combustibles fossiles et de réaffecter ces fonds à des initiatives à faible intensité carbonique.

Le gouvernement fédéral peut aussi être un modèle de changement en devenant un pionnier en matière d'efficacité énergétique, de technologies propres et d'utilisation des énergies renouvelables. À cette fin, nous adopterons des mesures comme le passage à l'électricité des

flottes de véhicules du gouvernement fédéral, y compris ceux des sociétés d'État fédérales comme Postes Canada, d'ici 2025, en choisissant des véhicules fabriqués au Canada dans la mesure du possible. Nous veillerons également à ce que tous les immeubles fédéraux utilisent de l'énergie renouvelable et soient carboneutres d'ici 2030. Nous adopterons un cadre de budgétisation du carbone pour planifier et suivre les réductions des émissions de GES fédérales. Nous favoriserons également l'adoption de technologies à faible intensité carbonique dans les contrats d'approvisionnement du gouvernement, en prêchant par l'exemple et en obligeant Travaux publics et approvisionnement Canada à s'approvisionner, dans la mesure du possible, auprès d'entreprises canadiennes produisant des technologies propres.

Technologies et Innovation

Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour faire du Canada un chef de file de l'innovation en matière de réduction du méthane dans des domaines comme la surveillance en temps réel et la détection des fuites, en veillant à ce que les règlements provinciaux sur le méthane soient équivalents aux règlements fédéraux, et en adoptant des objectifs plus ambitieux pour la période 2025-30.

Nous nous fixerons comme objectif d'alimenter le Canada en électricité sans émissions nettes de carbone d'ici 2030 et de passer à une électricité sans carbone à 100 % d'ici 2050. Pour réaliser ces progrès, nous créerons une nouvelle Banque canadienne du climat. Cette banque sera capitalisée à hauteur de 3 milliards de dollars par le gouvernement fédéral et aura pour mandat de stimuler l'investissement dans l'économie à faible émission de carbone, d'accélérer l'adoption de technologies propres, de créer des emplois de qualité et de soutenir le développement économique local.

Notre plan élargira également le soutien et l'aide technologique pour commercialiser des technologies canadiennes propres et novatrices par l'entremise de Technologies du développement durable Canada, créant ainsi des emplois aujourd'hui et préparant le Canada à prospérer dans l'avenir.

Les provinces, les municipalités et les administrations locales pourront avoir accès à du financement à faible coût pour des rénovations écoénergétiques dans des bâtiments publics comme les bibliothèques, les écoles et les centres communautaires. Notre plan offrirait également un soutien spécialisé aux personnes à faible revenu ainsi qu'aux communautés autochtones et éloignées pour faire en sorte que tout le monde puisse bénéficier de maisons et de bâtiments sécuritaires et plus écoénergétiques.

Planification du transport

Un gouvernement néo-démocrate créera un mécanisme de financement permanent, direct et basé sur des allocations afin de moderniser et accroître le transport collectif dans les communautés partout au Canada. Il veillera également à ce que le financement fédéral du transport collectif soit versé en mettant l'accent sur la mise en œuvre de projets de transport collectif à faible émission de carbone, comme les autobus et les trains électriques. En collaboration avec les municipalités, nous fournirons du financement à faibles coûts aux

administrations locales visant l'électrification du transport collectif et celui des autres flottes municipales d'ici 2030.

Un gouvernement néo-démocrate appuiera également la construction d'un train à grande fréquence le long du corridor Québec-Windsor. Localement, nous avons également pris un engagement pour le train Montréal-Sherbrooke, avec un objectif au-delà du plan actuel : c'est-à-dire un train électrique.

Notre stratégie comprend aussi la promotion d'une planification communautaire intelligente et du transport actif, comme la marche et le vélo. Ceci aidera les Canadiens.nes à faire des choix plus sains et plus économes. C'est pourquoi un gouvernement néo-démocrate collaborera avec les autres ordres de gouvernement pour mettre en œuvre une stratégie cycliste canadienne et appuyer la planification et la conception communautaires, ce qui rendra les déplacements plus sécuritaires, plus pratiques et plus confortables pour tout le monde, peu importe le mode de transport choisi. Parallèlement, les Canadiennes et Canadiens qui vivent en milieu rural ont besoin d'options de transport collectif abordables et pratiques sur lesquelles compter. Nous rétablirons les circuits d'autobus ruraux abandonnés par Greyhound et améliorerons le service d'autobus dans les régions rurales en collaborant avec les exploitants d'autobus locaux et, au besoin, en élargissant le mandat de VIA Rail pour qu'elle exploite des autobus sans émissions

Notre vision consiste notamment à aider les constructeurs automobiles canadiens à produire davantage de VZE au Canada, de préserver des emplois de qualité et de renforcer notre secteur de l'automobile. Un gouvernement néo-démocrate fournirait un incitatif fédéral à l'achat de 5000\$, en plus d'une exemption de la taxe de vente fédérale pour les familles de la classe moyenne lors de l'achat d'un VZE. Au cours des prochaines années, ces incitatifs augmenteront pour atteindre 15 000\$ et s'appliqueront uniquement aux véhicules fabriqués au Canada. Nous créerons également un centre d'excellence pour la recherche et le développement des VZE et appuierons la fabrication canadienne de batteries, de solutions de stockage d'énergie et de carburants de remplacement, comme les biocarburants produits à partir de déchets. Nous étendrons les réseaux de recharge rapide des VZE à tous les bureaux de Postes Canada ainsi qu'à d'autres édifices fédéraux en travaillant avec les administrations provinciales et municipales pour nous assurer que les stations de recharge soient intégrées aux plans de développement communautaire. Nous aiderons également les propriétaires à couvrir les frais d'installation d'un chargeur de voiture électrique, jusqu'à concurrence de 600 \$.